

## **Formation professionnelle : le « choix » de l'alternance L'exemple du canton de Genève**

*Rami Mouad\*, François Rastoldo\**

Au secondaire II (niveau de CITE 3<sup>1</sup>), la formation professionnelle occupe en Suisse une place prépondérante puisqu'elle certifie environ 8 diplômés sur 10 (calculé d'après OFS, 2015a). Le Certificat fédéral de capacité (CFC) est le diplôme standard qui couronne la formation professionnelle après 3 ou 4 ans de formation selon les métiers<sup>2</sup>. Le CFC peut s'obtenir soit dans le cadre d'un apprentissage dual (alternance entre école professionnelle et entreprise), soit à plein temps dans une école professionnelle. Dans les deux cas, le diplôme délivré est identique. L'entrée en école professionnelle est régulée par des exigences scolaires et, en cas de places limitées, par des tests d'entrée. L'entrée en apprentissage dual fonctionne quasiment comme le marché du travail. Le futur apprenti doit être engagé par une entreprise qui va assurer une grande partie de sa formation. En Suisse, l'apprentissage est dans environ 9 cas sur 10 effectué en mode dual (OFS, 2015b), l'alternance étant traditionnellement ancrée dans le système de formation. Elle fait d'ailleurs régulièrement l'objet de politiques publiques visant à la promouvoir, car elle est considérée comme facilitant l'accès des jeunes à l'emploi et régulant mieux l'offre de formation aux besoins des entreprises (DEFR, 2013).

Genève est un cas un peu particulier : la formation professionnelle est moins répandue (environ 50 % des diplômés), au profit de formations généralistes. De surcroît, elle est plus fréquemment dispensée en école professionnelle à plein temps (30 % des cas à Genève vs 10 % au niveau Suisse ; OFS, 2015b). Cette différence s'explique en partie par le contexte du marché de l'emploi. Genève est un canton essentiellement urbain et tourné vers le secteur tertiaire (à 83 % ; OCSTAT, 2014), le marché du travail est assez tendu, avec un taux de chômage supérieur d'environ 2 points à celui de la Suisse (SECO, 2014) et exigeant en termes de qualifications. En effet, environ 45 % des emplois sont occupés par des personnes possédant un niveau de formation tertiaire (SRED, 2010) et la part que représentent les apprentis (en EPT) dans les entreprises du canton, environ 2 %, est moins élevée qu'au niveau suisse (5 % ; OFS, 2015c). C'est le signe d'un marché du travail qui demande des qualifications souvent supérieures au niveau secondaire II, d'entreprises peu habituées au système d'apprentissage dual, notamment lorsqu'il s'agit d'entreprises étrangères assez présentes à Genève et/ou qui fonctionnent dans une autre langue que le français, ce qui limite singulièrement l'embauche d'apprentis sortant de l'école obligatoire<sup>3</sup>. Au niveau du système de formation genevois, environ deux tiers d'une cohorte optent, en fin d'obligation scolaire, pour la filière généraliste ayant le plus haut degré d'exigence (le gymnase), ce qui induit davantage de diplômés d'une formation généraliste et de nombreuses réorientations durant le secondaire II (généralement des filières généralistes vers les filières professionnelles) (Rastoldo et Mouad, 2015). Parallèlement, les écoles professionnelles ont développé des capacités d'accueil importantes et dans un grand nombre de métiers, comparativement au reste du pays, pour proposer des formations professionnelles se déroulant à plein temps en école.

---

\* Service de la recherche en éducation (SRED) du Département de l'Instruction publique de la culture et du sport du canton de Genève.

<sup>1</sup> correspondant en France au second cycle de l'enseignement secondaire.

<sup>2</sup> D'autres diplômes professionnels existent : l'attestation de formation professionnelle (AFP) à un niveau plus élémentaire, et la maturité professionnelle (après le CFC) qui permet l'accès aux hautes écoles spécialisées (niveau de CITE 5).

<sup>3</sup> A cet égard un CFC bilingue français/anglais est mis en place depuis 2013 dans le canton de Genève.

Ce plus grand équilibre entre apprentissage dual et à plein temps en école fait du canton de Genève un contexte particulièrement intéressant pour analyser les raisons qui structurent l'orientation des jeunes des filières professionnelles vers l'un ou l'autre des modes d'apprentissage. En se basant sur la population des jeunes qui ont obtenu un CFC en 2013 (cf. données), il s'agit de mettre en évidence les éléments qui sont susceptibles d'expliquer le choix, mais aussi les contraintes qui conduisent les jeunes vers une formation professionnelle duale, respectivement à plein temps en école, qu'il s'agisse de caractéristiques sociales (genre, statut migratoire par exemple), scolaires (niveau scolaire, éléments du parcours de formation), contextuelles (offre de la formation) ou d'éléments de choix d'orientation (raisons du choix relatives par les diplômés). Il s'agit également d'observer, comparativement au mode d'apprentissage, ce que font les jeunes titulaires d'un CFC 18 mois après le diplôme. Poursuivent-ils leur formation, intègrent-ils le marché du travail et dans quelles conditions ?

## 1. Orientation et parcours de formation

Administrativement, la plupart des systèmes de formation, et notamment celui du canton de Genève, sont organisés de manière à prévoir une phase d'orientation, fondée en principe sur l'articulation du choix des jeunes et de leur niveau scolaire, essentiellement à la fin du secondaire I (CITE 2), qui doit déboucher sur une voie de formation que le jeune est invité à parcourir d'une manière linéaire durant sa formation secondaire II (CITE 3), jusqu'à l'obtention d'une certification. Dans les faits, cet ordonnancement est beaucoup moins clair.

Le processus d'orientation et le parcours de formation après l'école obligatoire sont davantage imbriqués que successifs. En effet, l'orientation des jeunes est influencée par le jeu complexe des facteurs institutionnels et conjoncturels en interaction avec les stratégies des acteurs ou groupes d'acteurs (Reuchlin, 1971), produisant des parcours de formation qui ne correspondent pas toujours à ceux qui sont institutionnellement prévus. Chaque segment de formation peut amener à reposer la question de l'orientation en fonction de la réussite ou de l'échec scolaire à un moment donné et d'un nouveau faisceau de possibilités qui se recompose (Berthelot, 1993). Les étapes du processus d'orientation, qui vont d'une exploration imprécise à l'accomplissement effectif de la formation en passant par la consolidation des choix et la recherche d'une place de formation (Herzog, Neuenschwander et Wannack, 2006), peuvent être largement remises en question durant le parcours de formation, notamment en cas d'échec, et renvoyer le processus d'orientation à une phase initiale (Stalder, 2012). Ainsi le processus d'orientation est une dynamique largement itérative mue par la maturation des choix et l'évolution des contraintes externes, le parcours de formation devenant également le parcours d'orientation (Coinaud et Vivent, 2010).

La temporalité de l'orientation des jeunes ne coïncide donc pas nécessairement avec celle prévue par l'institution, notamment en raison des stratégies d'orientation des jeunes (Dubet, 1994). Ainsi ceux qui peuvent être les arbitres de leurs choix (parce que leurs performances scolaires le permettent) privilégient souvent dans un premier temps (directement après le secondaire I) une orientation généraliste, qu'ils ont le sentiment de maîtriser, mais peu articulée à un projet précis. Ils s'orientent ainsi de manière à pouvoir continuer l'exploration d'un projet, en cultivant encore une certaine indétermination, sans avoir fait au préalable de choix décisifs. A l'opposé, les élèves en difficultés scolaires se retrouvent souvent dans une orientation non maîtrisée, très largement tributaires d'événements extérieurs qu'ils ne contrôlent pas, et peu articulée à leurs aspirations et à leurs choix (Kaiser et Rastoldo, 2007). Dans les deux cas, le processus d'orientation, que ce soit par maturation d'un choix ou par la prise en compte des contraintes qui faisaient obstacle dans un premier temps à l'ordination souhaitée, va contribuer à modeler le parcours de formation.

Les cheminements scolaires des jeunes jusqu'à l'obtention d'un diplôme secondaire II sont effectivement moins standardisés que ceux prescrits par l'institution. Ils sont pluriels et complexes, souvent ponctués de réorientations, d'interruptions de formation ou de recommencements (Pollien et Bonoli, 2012 ; Doray et al., 2009). Après l'obtention d'un diplôme, la linéarité n'est pas non plus la norme. Près de la moitié des diplômés (45 %) déclarent avoir connu une transition indirecte (période de chômage, alternance entre formation et emploi, service militaire ou civil) entre l'obtention de leur titre et leur activité 18 mois plus tard, signe que le processus de transition s'étale souvent sur plusieurs années (Bachmann Hunziker et al., 2014).

Le système de formation genevois, peu sélectif jusqu'à la fin du secondaire I, permet assez largement les stratégies d'orientation ambitieuses et la multiplication des réajustements en cours de formation (Rastoldo et Mouad, 2015), montrant une orientation souvent séquentielle se déroulant durant une grande partie du parcours de formation.

Aspirations, choix et performances scolaires ne sont pas indépendants de la situation sociale des jeunes. De plus, la formation professionnelle (surtout duale) est fortement articulée au marché de l'emploi, qui est aussi socialement différencié. Ainsi le genre, le statut migratoire et le milieu social d'origine ont une influence sur les parcours d'orientation, de formation et d'insertion des jeunes. A chaque étape de la formation et de l'insertion un certain niveau d'inégalité des chances est perceptible, dans le différentiel de réussite scolaire selon le milieu d'origine (Bourdieu et Passeron, 1970), l'anticipation du rapport coût-bénéfice de tel ou tel choix d'orientation selon le milieu social d'origine (Boudon, Cuin et Massot, 2000) ou le genre (Duru-Bellat, 2001). La transition à la vie active peut, en outre, s'avérer difficile pour certains, notamment en raison de discriminations à l'embauche selon le genre ou le statut migratoire (Schönenberger et Fibbi, 2011).

## **2. Données**

Les données sont issues pour partie d'une enquête adressée à l'ensemble des titulaires d'un diplôme de niveau secondaire II (CITE 3) acquis à Genève en juin 2013. Cette enquête, adressée 18 mois après l'obtention du diplôme (janvier 2015), porte sur la situation des jeunes 18 mois après leur certification, une évaluation de leur situation et un descriptif des activités effectuées entre le diplôme et le moment de l'enquête. Quelques questions relatives aux modalités du choix qui a présidé à l'entrée en formation professionnelle ont été ajoutées pour les titulaires d'un CFC. Le taux de réponse était de 54 % et une pondération a été effectuée sur 6 critères pour tenir compte des non-réponses (âge, type de diplôme, genre, catégorie socioprofessionnelle, nationalité et première langue parlée).

A ces données d'enquête ont été ajoutées les informations concernant les parcours de formation des jeunes durant les 13 années qui ont précédé l'obtention du diplôme. Ces informations, ainsi que d'autres données sociographiques (âge, statut migratoire, genre, catégorie socioprofessionnelle), proviennent des bases de données scolaires administratives. Les caractéristiques des parcours de formation ont fait l'objet d'une comparaison entre les répondants à l'enquête et l'ensemble de la population, afin de valider ces données.

Au total, la population analysée dans cette étude est de 1592 jeunes ayant obtenu un CFC à Genève en 2013, soit 1139 en mode dual et 453 à plein temps dans une école professionnelle.

Deux limites de cette étude doivent être mentionnées. La première concerne la population d'analyse. Il s'agit des jeunes qui ont terminé et réussi leur CFC, ce qui exclut de l'analyse les jeunes qui ont effectué un apprentissage sans le mener à son terme. D'autres études portant sur le décrochage scolaire

(Petrucci et Rastoldo, 2015) montre qu'il est un peu plus fréquent dans le cadre de l'apprentissage dual. La deuxième limite se rapporte aux questions sur le choix de la formation professionnelle<sup>4</sup>. Ces questions ont été posées de manière rétrospective aux jeunes diplômés et non pas directement au début de la formation. Il manque donc les jeunes qui ont commencé un apprentissage et qui ne l'ont pas terminé et on ne peut pas exclure une certaine réinterprétation des motivations du choix. Néanmoins, ce biais étant transversal, il nous semble possible d'analyser comparativement ces éléments en sachant que leur valeur absolue est sujette à caution.

### **3. Les parcours scolaires vers le CFC**

Au regard du parcours scolaire antérieur des titulaires de CFC, des modalités du choix de leur métier, de leur mode d'apprentissage et d'informations sociodémographiques, nous mettrons en exergue les facteurs qui influencent le fait d'obtenir effectivement un CFC dual ou en école à plein temps.

---

<sup>4</sup> Le questionnaire utilisé dans le cadre de l'enquête est consultable sous : <https://www.geneve.ch/recherche-education/eos>

Tableau 1

**CHANCES RELATIVES D'OBTENIR UN CFC EN ÉCOLE À PLEIN TEMPS  
PLUTÔT QU'EN DUAL (ÉCOLE ET ENTREPRISE)**

Variables explicatives			Chances relatives (odds ratio) d'effectuer une formation professionnelle à plein temps en école (vs en alternance)
Variables sociodémographiques	Genre	Femmes	1.37 *
		Hommes (ref.)	
	Catégorie socioprofessionnelle agrégée	CSP supérieure	ns
		CSP moyenne	ns
		CSP inférieure (ref)	
	Statut migratoire	Allophones nés en Suisse	ns
Allophones nés ailleurs		1.53 **	
Francophones (ref)			
Variables caractérisant le parcours de formation	Domaine professionnel de la formation	Arts appliqués	4.66 ***
		Construction	0.43 ***
		Nature et environnement	ns
		Social et santé	ns
		Services hôtellerie restauration	0.29 ***
		Technique	ns
		Commerce (ref)	
		Niveau scolaire en fin d'école obligatoire	Regroupement à exigences moyennes ou élémentaires
	Sans indications (écoles privées, classes H, scol. hors GE)		0.73 *
	Regroupement à exigence élevées (ref)		
	Etapes du parcours de formation (non = ref)	Passage par l'enseignement spécialisé	ns
		Redoublement durant l'école obligatoire	0.629**
		Passage par l'école de culture générale	0.302***
		Passage par une AFP	ns
		Passage par la filière gymnasiale	2.52 ***
		Passage par une structure de transition	0.61 *
	Parcours linéaire (non = ref)	4.75 ***	
	Variables relatives aux modalités du choix de la formation professionnelle certifiée	Choix volontaire (quartiles 1 à 3 = ref)	ns
Choix subi (quartiles 1 à 3 = ref)		3.84 ***	
Choix conseillé (quartiles 1 à 3 = ref)		0.75 *	
Choix par hasard (quartiles 1 à 3 = ref)		0.49 ***	
Choix par opportunité (quartiles 1 à 3 = ref)		0.46 ***	

Clé de lecture : R-deux de Nagelkerke 0,36

Seuils de significativité \*\*\* =  $p < 0,01$ , \*\* =  $p < 0,05$ , \* =  $p < 0,1$ , ns = non significatif

Les variables relatives aux modalités du choix de la formation professionnelle représentent les 5 axes identifiés à partir d'une analyse en composantes principales (ACP), résumant 59 % de la variance expliquée, avec rotation Varimax. Les scores factoriels ont ensuite été dichotomisés (valeur 1 pour les individus positionnés au-delà du 3<sup>e</sup> quartile de la distribution des scores factoriels et 0 sinon), et introduit dans le modèle présenté ci-dessus.

Un effet de genre peu important mais tendanciellement significatif ressort de l'analyse : les jeunes filles qui obtiennent un CFC le font un peu plus souvent via un apprentissage en école. Ce résultat confirme que l'apprentissage dual est plus souvent le fait de garçons (Scharenberg et al., 2014).

Deux éléments peuvent expliquer cette situation. D'une part, en raison de l'offre puisque de nombreux apprentissages en alternance se font dans des métiers traditionnellement « masculins ». D'autre part,

on constate une féminisation des études « gymnasiales », notamment parce que les filles y obtiennent en moyenne de meilleurs résultats que les garçons. A domaine d'activité et parcours scolaire contrôlé, cette différence est encore perceptible. C'est peut être le signe d'une préférence des filles pour l'univers scolaire dans lequel elles sont meilleures (et plus à l'aise) (Bachmann Hunziker et al., 2014), mais également un signe d'une plus grande difficulté à se faire engager dans des formations duales. En effet, le marché de l'apprentissage n'est qu'une forme particulière du marché du travail dans lequel les discriminations de genre existent (Lamamra, Fassa et Chaponnière, 2014 ; Imdorf et al., 2014). Par exemple, en cas de choix non traditionnel, une fille qui souhaite apprendre la mécanique a peut-être plus de facilité à suivre son apprentissage dans une école professionnelle pour ensuite trouver un travail et faire valoir sa qualification, alors que dans le système dual, elle doit se faire engager par une entreprise formatrice pour acquérir cette qualification, sur la seule base de son projet. Dans ce dernier cas, il est peut-être plus difficile de convaincre un employeur.

Le milieu social d'origine ne joue pas de rôle dans la distinction entre apprentissage dual et plein temps. Les inégalités de parcours de formation selon le milieu social sont clairement perceptibles à d'autres niveaux, notamment dans le choix d'une formation certifiante (études généralistes *vs* professionnelles, filières exigeantes *vs* élémentaires par exemple), mais elle ne détermine pas les modalités de l'apprentissage dual *vs* plein temps.

En revanche, le statut migratoire a une influence. Si les jeunes issus de l'immigration (« allophones »<sup>5</sup> et nés en Suisse) ne se différencient pas des francophones (autochtones), les jeunes migrants (arrivés après l'âge d'obligation scolaire) sont moins nombreux à effectuer un apprentissage dual. Ce phénomène est connu (Latina et Ramirez, 2013 ; Scharenberg et al., 2014) et quatre éléments peuvent l'expliquer :

- une certaine méconnaissance du système dual, qui n'est pas le mode de formation le plus répandu dans les pays de provenance des jeunes migrants (majoritairement en provenance du Portugal et des pays des Balkans pour Genève) ;
- un déficit de capital social en Suisse qui rend la recherche d'une entreprise formatrice plus difficile. En effet, les migrants n'ont souvent pas les réseaux de connaissances et/ou d'appuis dont disposent les autochtones (ou les migrants installés depuis longtemps) pour faciliter la recherche d'une entreprise formatrice. L'école est alors une alternative privilégiée par les migrants dans la mesure où c'est une institution plus facile d'accès que le marché de l'apprentissage (et plus réglementée) ;
- un certain degré de discrimination à l'embauche envers les migrants, qui peut constituer une difficulté supplémentaire pour entrer dans le marché du travail (comme pour les adultes d'ailleurs) (Fibbi, Kaya et Piguet, 2003) ;
- un apprentissage dual nécessite un statut légal en Suisse, alors que l'inscription dans une école est ouverte à tous les résidents sans distinction de statut. De fait, même si des aménagements légaux sont en cours pour permettre aux jeunes sans papier l'accomplissement d'une formation duale (mais sans effets déjà visibles), l'école professionnelle est encore largement la voie professionnelle privilégiée.

Selon le domaine d'activité, la répartition entre apprentissage dual et plein temps est également différente. Dans le domaine des arts appliqués, l'apprentissage en école à plein temps est très répandu à

---

<sup>5</sup> En sociolinguistique et en sociodémographie, un allophone est une personne qui, dans un territoire donné, a pour langue première une autre langue que la ou les langues officielles (mais ce terme ne s'applique jamais aux autochtones), et qui réside habituellement dans ce territoire.

Genève, alors que dans le domaine de la construction, de la restauration et de l'hôtellerie, c'est davantage le dual qui est la règle. Cette différence est clairement dépendante de l'offre de formation, toutes les professions ne pouvant être apprises en école (alors qu'elles peuvent potentiellement toutes être apprises en dual). L'offre de formation plein temps est large à Genève comparativement au reste de la Suisse (Zulauf et Gentinetta, 2008), mais inégalement répartie dans tous les domaines d'activité. De plus, les places d'apprentissage à plein temps sont, dans quasiment tous les métiers, contingentées en fonction des capacités d'accueil des écoles professionnelles.

Les parcours de formation contribuent assez nettement à distinguer les modalités de l'apprentissage (dual vs plein temps). Les jeunes en formation duale sont plus fréquemment issus des filières à exigence moyenne ou élémentaire du secondaire I, alors que ceux qui font un CFC plein temps sortent mieux qualifiés de l'école obligatoire (regroupement à exigences élevées). Dans les deux cas, les parcours de formation entre l'école obligatoire et le CFC sont souvent complexes, incluant des passages par d'autres types de formation (Rastoldo et Mouad, 2015) : 22 % des titulaires d'un CFC plein temps sont passés au préalable par la formation « gymnasiale », alors que 26 % des détenteurs de CFC dual ont fréquenté l'ECG (formation généraliste dont le niveau d'exigence à l'entrée est peu sélectif). La nature de ces parcours confirme aussi une différence de niveau scolaire. Le fait d'avoir redoublé durant l'école obligatoire, d'être passé par une structure d'insertion (passerelle préparatoire à la formation professionnelle pour les élèves en difficultés) ou par l'ECG renforce la propension à se réorienter vers un apprentissage dual. A l'inverse, les réorientations opérées à partir de la filière gymnasiale (la plus exigeante scolairement) sont clairement plus nombreuses en direction d'une formation professionnelle en école.

Un chiffre illustre cette différence de niveau entre dual et plein temps ainsi que les modalités d'orientation des jeunes en fin d'obligation scolaire : 24 % des jeunes ayant obtenu un CFC dual sont passés par la formation professionnelle à plein temps, alors que le passage d'un apprentissage dual vers un apprentissage plein temps est très rare.

Cette forme de l'orientation est notamment directement modelée par la manière dont les élèves décrivent leurs choix d'orientation en fin de secondaire I (Kaiser et Rastoldo, 2007) : l'indétermination maîtrisée des uns, et la dépendance aux contraintes ainsi qu'aux circonstances des autres.

Les diplômés ont été interrogés sur les raisons du choix de leur formation professionnelle. Ceux qui assument le plus leur choix (choix volontaire) sont répartis de manière égale entre plein temps et dual. Une nuance module cependant cette égalité.

Non seulement les jeunes en apprentissage dual déclarent avoir choisi le métier qu'ils souhaitaient exercer, correspondant à leurs intérêts et capacité, mais de plus, le choix du mode de formation en alternance est souvent voulu (7 sur une échelle en 9 points). Par ailleurs, le salaire d'apprenti perçu lors de la formation constitue une dimension importante dans la construction de leur choix d'orientation (6,4 sur 9).

Les apprentis à plein temps en école sont en revanche moins affirmatifs sur le choix de la modalité d'apprentissage (4,8), et le fait de ne pas toucher un salaire durant leur formation est un renoncement qu'ils apprécient modérément (4,8 concernant le regret de ne pas toucher un salaire). Les jeunes en dual expriment donc plus nettement une adhésion à leurs conditions de formation (qui consistent à être actif dans une entreprise sur le marché de l'emploi) que les jeunes en apprentissage plein temps ne valorisent leur statut d'élève d'une école professionnelle. L'apprentissage dual traduit, en plus du choix d'un métier, un fréquent souhait de quitter le monde scolaire pour entrer dans le monde du travail.

Les jeunes qui décrivent leurs choix comme une contrainte (choix subis) sont clairement plus souvent en formation plein temps, qu'ils rejoignent alors lorsque d'autres solutions de formation n'ont plus été possibles.

Le choix « par hasard » ou « par opportunité » est plus concentré chez les apprentis en alternance ; on peut voir dans cette configuration une entrée en apprentissage qui relève davantage d'une opportunité d'engagement que le jeune a saisie plutôt qu'une démarche proactive de sa part. Dans les écoles professionnelles où les conditions d'entrée sont administrativement normées, ce type d'opportunité est plus rare.

Enfin, lorsque le choix est décrit comme résultant du conseil d'autrui, on relève une légère prévalence en faveur de l'apprentissage dual. La question large portait sur les conseils non seulement des proches, mais également des enseignants et conseillers d'orientation. Dans ce cas, cette prévalence est concordante avec les politiques publiques, tant genevoise que fédérale, qui visent clairement à valoriser la formation duale (DEFER, 2013).

L'apprentissage dual est davantage le fait de jeunes moins performants scolairement (moins de regroupement à exigences élevées et des fréquents passages par les structures de transition et l'ECG), qui souhaitaient plus clairement une orientation duale (entrer dans une entreprise et gagner un salaire). L'apprentissage plein temps attire des jeunes scolairement plus performants (regroupement à exigences élevées au CO et fréquents passages par la maturité gymnasiale), qui sont en revanche plus nombreux à déclarer une orientation subie vers le CFC et moins marquée par le choix clair d'entrer dans une entreprise (et de toucher un salaire).

Cette configuration tend à confirmer les parcours de formation observés après l'obligation scolaire : d'une part, des jeunes peu scolaires qui vont accumuler un ou plusieurs segments de formation pour se requalifier afin d'accéder à une formation duale, qu'ils déclarent plus fortement avoir souhaitée (indépendamment du choix du métier qui ne diffère pas d'avec les jeunes en formation plein temps) ; d'autre part, des jeunes plus performants scolairement qui s'orientent dans un premier temps vers la formation généraliste exigeante (le gymnase) et qui se réorientent vers une formation professionnelle (également choisie) mais plus fréquemment à plein temps (en exprimant une préférence moins prononcée pour le type d'apprentissage [dual vs plein-temps]).

Le dual apparaît alors comme une formation davantage valorisée par des jeunes qui souhaitent sortir du « tout-école » qui ne leur avait d'ailleurs pas très bien convenu, et le plein temps davantage comme une solution de repli (à l'issue d'un nouveau processus de choix) pour les jeunes déçus et/ou relégués de la formation gymnasiale.

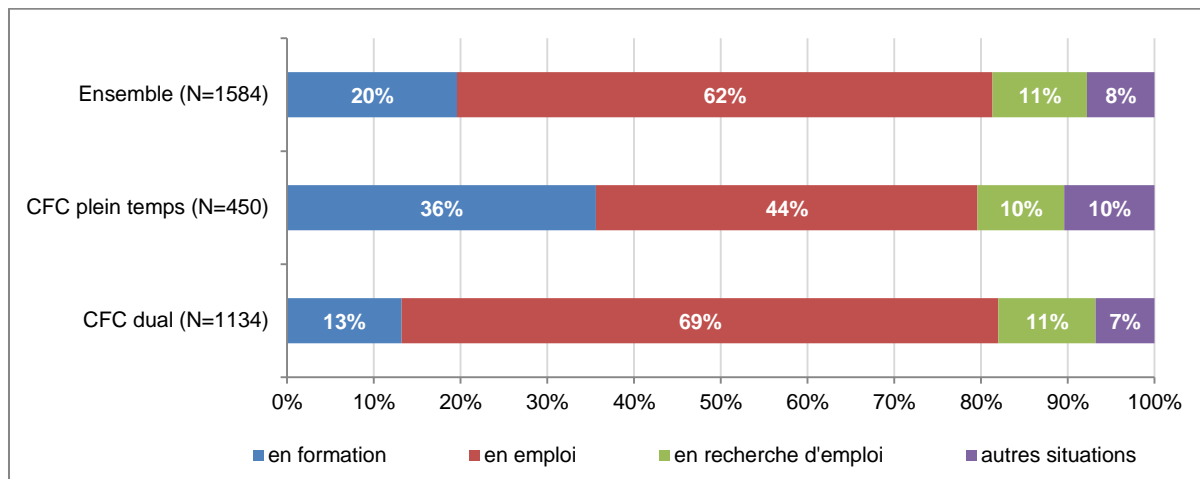
#### **4. Après l'obtention d'un CFC**

Dix-huit mois après un CFC, les jeunes diplômés occupent majoritairement une place de travail (62 %). Toutefois, de grandes disparités selon le type de CFC apparaissent. Un CFC obtenu en école à plein temps amène plus souvent les jeunes à poursuivre une formation (36 %) alors qu'un CFC obtenu en alternance entre entreprise et école conduit, dans près de 7 cas sur 10, à un emploi. Au premier abord, les situations de recherche d'emploi sont quasiment identiques selon le type de CFC. En revanche, le calcul du taux de recherche d'emploi, en prenant en compte uniquement les diplômés sur le marché de l'emploi, montre un risque de chômage légèrement plus faible pour les détenteurs de CFC dual (V de Cramer = 0,05,  $p < 0,1$ ). Les autres situations ont un caractère transitoire et concernent



principalement les obligations civiles ou militaires, les stages linguistiques ou des voyages à l'étranger.

*Graphique 1*  
**SITUATION DES TITULAIRES DE CFC**  
**18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR TITRE, SELON LE TYPE DE CFC**



Après l'obtention d'un CFC, les jeunes peuvent donc poursuivre des études en vue d'obtenir une « maturité professionnelle », titre ouvrant les portes des HES, ou tenter leur chance sur le marché de l'emploi (qu'ils soient en emploi ou en recherche d'emploi au moment de l'enquête). Un modèle de régression logistique permet de faire ressortir quelques facteurs qui illustrent la répartition entre ces trois situations.

Tableau 2

**CHANCES RELATIVES D'ÊTRE EN FORMATION (VS EN EMPLOI) OU EN RECHERCHE D'EMPLOI (VS EN EMPLOI), 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION D'UN CFC**

Variables explicatives			Chances relatives (odds ratio) d'être en formation (vs en emploi)	Chances relatives (odds ratio) d'être en recherche d'emploi (vs en emploi)	
Type de diplôme obtenu	CFC	en alternance en école à plein temps (ref)	0.3 ***	ns	
Variables sociodémographiques	Genre	Femmes	ns	ns	
		Hommes (ref.)			
	Catégorie socioprofessionnelle agrégée	CSP supérieure	ns	ns	
		CSP moyenne	1.57 **	ns	
		CSP inférieure (ref)			
	Statut migratoire	Allophones nés en Suisse	ns	ns	
Allophones nés ailleurs		1.73 ***	ns		
Francophones (ref)					
Variables caractérisant le parcours de formation	Domaine professionnel de la formation	Arts appliqués	0.51 *	2.54	
		Construction	0.27 ***	ns	
		Nature et environnement	ns	ns	
		Social et santé	ns	0.45	
		Services hôtellerie restauration	0.47 **	ns	
		Technique	1.66 **	1.89	
		Commerce (ref)			
	Etapas du parcours de formation (non = ref)	Passage par l'enseignement spécialisé	ns	4.65 ***	
		Passage par l'école de culture générale	0.59 **	ns	
		Passage par une AFP	ns	ns	
		Passage par la filière gymnasiale	ns	ns	
		Passage par une structure de transition	0.44 ***	ns	
Variables relatives aux modalités du choix de la formation professionnelle certifiée	Choix volontaire (quartiles 1 à 3 = ref)		0.65 **	ns	
	Choix subi (quartiles 1 à 3 = ref)		ns	ns	
	Choix conseillé (quartiles 1 à 3 = ref)		ns	ns	
	Choix par hasard (quartiles 1 à 3 = ref)		ns	1.45 *	
	Choix par opportunité (quartiles 1 à 3 = ref)		ns	0.42 ***	

Clé de lecture : R-deux de Nagelkerke 0,22

Seuils de significativité \*\*\* =  $p < 0,01$ , \*\* =  $p < 0,05$ , \* =  $p < 0,1$ , ns = non significatif

Toutes choses égales par ailleurs, la situation 18 mois après le CFC est fortement liée à son mode d'obtention. Les titulaires d'un CFC en alternance ont près de 3 fois plus de chances d'occuper un poste de travail que les détenteurs d'un CFC plein temps, qui poursuivent davantage leur formation. En revanche, le type de CFC obtenu n'est pas significativement corrélé au fait d'accéder à l'emploi ou non. Ce résultat doit cependant être nuancé dans la mesure où plusieurs indicateurs laissent entrevoir que l'accès au marché de l'emploi est plus aisé avec un CFC dual. En premier lieu, par définition, la formation en alternance bénéficie d'une proximité avec le monde de l'entreprise, ce qui facilite la transition formation-emploi. A Genève, plus de 4 jeunes sur 10 sont engagés directement par leur entreprise formatrice après l'obtention de leur CFC en alternance. Ensuite, le CFC dual permet dans 9 cas sur 10 de décrocher un contrat à durée indéterminée contre 78 % pour les titulaires de CFC plein temps. De surcroît, les diplômés en emploi ont été interrogés sur l'adéquation entre leur emploi actuel et la formation CFC. Les titulaires de CFC dual expriment clairement une meilleure correspondance entre leur emploi et leur formation ( $F = 34,2$ ,  $p < 0,01$ ). Une autre information, en lien avec les exigences de l'emploi exercé, vient appuyer ce constat. Près de 7 titulaires de CFC dual sur 10 déclarent avoir la qualification adéquate pour exercer leur emploi contre 44 % pour le CFC plein temps. En effet, 20 % d'entre eux exercent un emploi qui n'a pas de lien avec leur formation et 24 % estiment être surqualifiés pour leur poste de travail. Les jeunes diplômés en emploi ont été interrogés

sur leur satisfaction à l'égard de leur emploi actuel (rémunération, horaires, contenu, perspectives de carrière) et systématiquement, les titulaires de CFC dual ont un niveau de satisfaction supérieur aux détenteurs de CFC plein temps.

A l'image du marché de l'emploi genevois, certains domaines d'activité sont plus faciles d'accès avec une qualification de type CFC (Construction, Santé et social, Services et hôtellerie/restauration) alors que d'autres, de par l'offre de formation, favorisent la continuation d'études (Technique). Notons aussi que les diplômés de certains domaines professionnels (Arts appliqués, Technique) sont plus exposés au risque de chômage.

L'analyse des situations post CFC selon l'origine sociale montre que les diplômés issus de milieux modestes poursuivent moins souvent une formation subséquente que les ceux de la classe moyenne. Comme le reste du système de formation, la transition post CFC est marquée par une certaine inégalité des chances selon le milieu sociale d'origine.

A l'instar de leur préférence pour les formations en école, les jeunes issus de migration récente (« allophones » et nés ailleurs qu'en Suisse) ont tendance à poursuivre plus fréquemment leur formation que les autochtones francophones, probablement pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment (cf. point 3). Concernant les migrants qui décident de s'orienter vers le marché de l'emploi après leur CFC, aucune différence significative au niveau du taux de recherche d'emploi ou du temps nécessaire pour trouver un emploi n'apparaît clairement par rapport aux autochtones. Une grande partie des difficultés ont probablement déjà été surmontées à l'entrée et au cours de l'apprentissage. Les discriminations sur le marché de l'emploi genevois selon l'origine migratoire sont également peut-être moins prononcées qu'ailleurs, ou en tout cas, fortement atténuées par l'effet du diplôme. Il est cependant important de rappeler que la population étudiée ici détient une certification. D'autres travaux genevois (Petrucci et Rastoldo, 2015 ; Hrizi et al.) montrent une nette surreprésentation des jeunes issus de migration récente chez les jeunes en situation de décrochage scolaire ou dans les structures de transition.

Les jeunes ayant fréquenté lors de leur parcours scolaire antérieur les structures de transition, signe de difficultés scolaires assez importantes, ont tendance à moins poursuivre des études après le CFC. De manière un peu moins prononcée, on retrouve la même tendance chez ceux qui ont fréquenté l'École de culture générale avant l'obtention de leur CFC.

Les diplômés qui ont suivi, toute ou en partie, leur scolarité antérieure dans une classe de l'enseignement spécialisé sont ceux qui éprouvent le plus de difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi (4,65 fois plus de chances d'être en situation de recherche d'emploi qu'en emploi). Les difficultés majeures connues à l'école se retrouvent donc lors de la recherche d'un emploi.

Les diplômés qui ont choisi la formation professionnelle pour des raisons telles que « *c'est exactement le métier que je voulais faire* », « *ce métier correspond à mes intérêts et à mes capacités* » choisissent plus fréquemment l'emploi que la continuation d'études. Ce choix d'orientation clair traduit probablement une volonté d'exercer rapidement le métier appris lors de la formation.

Les diplômés qui déclarent avoir choisi un métier et un mode d'apprentissage par opportunité (« stage professionnel à l'origine de mon choix », « domaine qui m'intéressait, mais j'aurais pu apprendre un autre métier », « une opportunité s'est présentée ») connaissent moins souvent le chômage que les autres. Pour ces jeunes, plus qu'un choix volontaire, c'est avant tout une porte ouverte par l'entreprise qui a structuré leur orientation. D'ailleurs, ces jeunes obtiennent plus fréquemment un contrat de travail dans leur entreprise formatrice (V de Cramer = 0,07,  $p > 0,05$ ). A l'inverse, les diplômés qui ont

choisi leur métier un peu par hasard (« j'ai choisi ce métier par hasard », « je ne connaissais pas bien le métier lorsque j'ai commencé ma formation ») sont plus exposés au risque de chômage.

## 5. Conclusion

L'analyse de l'exemple genevois met en exergue quelques grandes différences entre apprentissage en alternance et en école à plein temps. D'abord, quelques régularités sociales apparaissent assez nettement. Les jeunes filles optent plus souvent pour l'apprentissage en école. Les jeunes issus de migration récente ont tendance à éviter l'apprentissage dual (faible connaissance de ce système, manque de réseau pour trouver une entreprise formatrice). La différenciation des choix d'orientation selon le milieu social d'origine intervient dans le choix entre filière généraliste et filière professionnelle, mais ne joue pas de rôle prédominant dans le choix du mode d'apprentissage. D'un point de vue scolaire, le CFC en école à plein temps attire des jeunes avec un niveau scolaire plus élevé et l'entrée dans la formation est davantage directe qu'en alternance, quasiment désarticulée de l'enseignement secondaire I.

Les raisons qui ont poussé les jeunes à entreprendre une formation professionnelle diffèrent également selon le mode d'apprentissage. Le sentiment d'orientation subie est davantage présent chez les jeunes suivant un apprentissage en école à plein temps, alors que les jeunes en apprentissage dual sont plus affirmatifs sur leur choix d'orientation, plus souvent construit sur la base de conseils de l'entourage et pour lesquels la rémunération perçue en formation constitue une dimension importante de leur choix.

Dix-huit mois après l'obtention du CFC, ceux qui ont choisi le mode dual occupent majoritairement un emploi. Le CFC dual joue donc bien son rôle de facilitateur de l'insertion professionnelle en offrant une transition rapide vers le marché du travail. Néanmoins, l'orientation vers une formation professionnelle en alternance ne condamne pas les possibilités d'études tertiaires d'un jeune, montrant un certain degré de perméabilité du système de formation suisse. Par ailleurs, l'organisation de la formation professionnelle en alternance modère les risques de spécialisation (Hoeckel et al., 2009), en garantissant à tous les apprentis l'accès à des enseignements spécifiques au métier choisi (cours interentreprises) qu'ils n'auraient pas forcément eu l'occasion de suivre dans leur entreprise formatrice, les préparant ainsi aux éventuelles mobilités professionnelles (CSRE, 2014).

Le CFC en école à plein temps conduit à des situations plus équilibrées entre poursuite d'études et accès au marché de l'emploi. Toutefois, comparativement au CFC dual, des ajustements plus nombreux sont nécessaires pour opérer une transition durable vers l'emploi. En effet, même si les risques de chômage après l'obtention d'un CFC sont relativement proches, on notera un risque légèrement majoré pour les titulaires de CFC à plein temps et surtout, des conditions d'accès à l'emploi moins favorables.

## Bibliographie

Bachmann Hunziker S., Leuenberger Zanetta S., Mouad R. et Rastoldo F. (2014), Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? Etat des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève. Genève, Lausanne, SRED, URSP.

Berthelot J.-M. (1993), *École, orientation, société*, Paris, PUF.

Boudon R., Cuin Ch.-H., et Massot A. (2000), *L'axiomatique de l'inégalité des chances*, Paris, L'Harmattan.

Bourdieu P. et Passeron J.-C. (1970), *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit.

Coinaud C. et Vivent C. (2010), « Les orientations scolaires, entre tâtonnement et réappropriation », *Formation emploi*, pp.71-84.

Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE) (2014), *L'éducation en Suisse – rapport 2014*, Aarau, CSRE.

DEFRA (2013), « Encouragement ciblé et soutien des jeunes ayant des aptitudes diverses au moment de la transition I et pendant la formation professionnelle », Rapport du Conseil fédéral, Berne, Département fédéral de l'économie de la formation et de la recherche.

Doray P., Comoe E., Trotter C., Picard F., Murdoch J., Laplante B., Moulin S., Marcoux-Moisan M., Groleau A., Bourdon S. (2009), *Parcours scolaires et modes de transition dans l'enseignement postsecondaire canadien. Note 4: Projet transitions (Vol. 45)*, Montréal, Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

Dubet F. (1994), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil.

Duru-Bellat M., Kieffer A. et Marry C. (2001), « La dynamique des scolarités des filles : le double handicap questionné », *Revue française de sociologie*, pp. 251-280.

Fibbi R., Kaya B. et Piguët E. (2003), *Le passeport ou le diplôme? Etude des discriminations à l'embauche des jeunes issus de la migration*, Neuchâtel, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population.

Herzog W., Neuenschwander M. et Wannack E. (2006), *Berufswahlprozess. Wie sich Jugendliche auf ihren Beruf vorbereiten*, Bern, Haupt.

Hrizi Y, Mouad R., Petrucci F. et Rastoldo F. (2014), « Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation », *Note d'information du SRED*, 65.

Hoeckel K., Field S. et Grubb N. (2009), *Learning for jobs*, Paris, OCDE.

Imdorf C., Sacchi S., Wohlgenuth K., Cortesi S., Aline S. (2014), « How cantonal education systems in Switzerland promote gender-typical school-to-work transitions », *Swiss Journal of Sociology*, 40, 2.

Kaiser C., et Rastoldo F. (2007), « Les conditions d'orientation des élèves en fin d'école obligatoire : de la préférence des uns à l'adaptation aux circonstances des autres », Genève, Service de la recherche en éducation.

Lamamra N., Fassa Recrosio F. et Chaponnière M. (2014), « Formation professionnelle : l'apprentissage des normes de genre », *Nouvelles Questions féministes*, pp. 8-14.

Latina J. et Ramirez J.V. (2013), « Transitions vers le post obligatoire : différences de genre entre groupes ethniques par rapport à la norme scolaire », *HEG Working paper*.

OCSTAT (2014), *Entreprises en relation avec un organisme de promotion économique et emplois, selon l'activité économique, en 2012*, Récupéré le 01 septembre 2015 de [http://www.ge.ch/statistique/tel/domaines/06/06\\_02/t\\_06\\_02\\_4\\_03.xls](http://www.ge.ch/statistique/tel/domaines/06/06_02/t_06_02_4_03.xls)

OFS (2015a), *Système d'éducation – Examens*, Récupéré le 26 février 2015 de <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/02/data/blank/07.html#Cubes>

OFS (2015b), *Formations professionnelles et générales au degré secondaire II*, Récupéré le 26 août 2015 de <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/01.indicator.404102.4014.html>

OFS (2015c), *Places d'apprentissage dans le total des emplois*, Récupéré le 26 août 2015 de <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/01.indicator.401206.4031.html>

Petrucci F. et Rastoldo F. (2015), *Interruptions prématurées de la formation à Genève. Résultats de l'enquête auprès des décrocheurs*, Genève, SRED.

Pollien A. et Bonoli L. (2012), « Parcours de formation : analyse des trajectoires de formation des personnes résidant en Suisse », *FORS Working Paper Series, paper 2012-2*, Lausanne, FORS.

Rastoldo F. et Mouad R. (2015), « Berufsbildungsverläufe von Jugendlichen in Genf », in Häfli, K., Neuenschwander, M. et Schumann, S. (eds), *Berufliche Passagen im Lebenslauf. Berufsbildungs und Transitionsforschung in der Schweiz*, Stuttgart, Springer VS, pp. 161-186.

Reuchlin M. (1971), *L'orientation scolaire et professionnelle*, Paris, Presses Universitaires de France.

Scharenberg K., Rudin M., Müller B., Meyer T. et Hupka-Brunner S. (2014), « Parcours de formation de l'école obligatoire à l'âge adulte. Survol des résultats de l'étude longitudinale suisse » TREE, partie I, Bâle, TREE.

Schönenberger S., et Fibbi R. (2011), « Lutte contre les discriminations à l'embauche. Les mesures volontaires mises en œuvre par les employeurs en Suisse », Berne, Service de lutte contre le racisme SLR.

SECO (2014), « La situation sur le marché du travail en janvier 2014 », Berne, Secrétariat à l'économie.

SRED (2010), « La dynamique de la formation professionnelle. Indicateurs de la formation professionnelle à Genève 2008/2009 », Genève, Service de la recherche en éducation.

Stalder B. et Schmid E. (2012), « L'orientation scolaire et professionnelle et la formation professionnelle initiale : Étapes de choix professionnel et résiliations de contrat d'apprentissage », *L'orientation scolaire et professionnelle*, pp. 271-293.

Zulauf M. et Gentinetta P. (2008), « Les écoles de formation professionnelle à plein temps ». Projet VZBALD. Rapport national « Suisse », Jongny, Formation musique recherche Zulauf.